



**École Publique
Paul-Émile Victor**

18, rue des Glycines
85150 ST GEORGES DE POINTINDOUX
☎ 02 51 05 68 59 ✉ ce.0851285k@ac-nantes.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Date : Vendredi 22 mars 2019 de 18h00 à 20h00

Présents : M. PEROCHEAU (Maire), M. SUAUD (Adjoint), M. DELHOMMEAU (DDEN), M. PARE (inspecteur de l'Éducation Nationale), Mmes PRIGENT, TRICHET, PERAUDEAU, VOYER (représentantes des parents d'élèves), Mme BRACHET (enseignante de la classe de PS/MS), Mme LEMARCHAND (enseignante de la classe de GS/CP), Mme GAILLEMARD (enseignante de la classe de CE1/CE2), Mme RABAUD-LEBLANC (directrice et enseignante de la classe de CM1/CM2).

Excusés : Les membres du RASED
Mme BERTIN (enseignante)

Le conseil d'école valide le procès verbal du conseil d'école du 9 novembre 2018.

1. Préparation de la rentrée 2019

Les circonscriptions ont été revues (pour que les écoles soient rattachées au collège de secteur). Nous appartenons maintenant à la circonscription « Littoral centre ».

Actuellement, il y a 87 inscrits à l'école. 13 élèves partent en 6^e. Une mesure de gel a été prononcée pour la 4^e classe (effectif retenu : 80).

Le conseil communautaire est défavorable au gel, mais cela ne veut pas dire qu'il est levé.

Sans de nouvelles inscriptions, la fermeture pourrait être prononcée en juin. C'est Mme GAILLEMARD qui quitterait l'école en cas de fermeture. Il faudrait dépasser les 80 élèves pour que le gel soit levé, c'est-à-dire qu'il faudrait que les nouveaux élèves soient tous inscrits avant juin, ce qui semble difficile. Nous reviendrions à une structure à 3 classes, avec des triples niveaux. Ce ne sont pas des conditions idéales pour les enfants comparées aux conditions actuelles.

Encore des problèmes de transmissions des inscriptions ! Sur les 5 nouveaux élèves arrivés en janvier, 3 inscriptions n'ont pas été transmises. Ces réclamations reviennent à chaque conseil d'école. La directrice a demandé la délégation pour les inscriptions pour favoriser les démarches des familles et permettre à l'école d'avoir une vision plus précise pour les prévisions d'effectifs. Pour la carte scolaire, mieux vaut une inscription qu'une intention d'inscription.

M. le Maire est d'accord pour signer les inscriptions et les entrer dans le logiciel ONDE au fur et à mesure des arrivées sans condition de date.

Les parents souhaitent que des portes ouvertes soient mises en place par les enseignantes. L'équipe enseignante est réservée au regard du nombre de nouvelles familles sur la commune. Les nouvelles arrivées ont lieu souvent l'été, le choix des familles est déjà arrêté. La directrice fait visiter l'école à chaque famille qui en fait la demande.

2. Budget

Réunion le 29 avril à la CCPA avec l'ensemble des directeurs d'école. Il y a des nouveautés, mais le budget annoncé n'est pas clair. L'enveloppe totale comporte un compte pour acheter des ampoules, des planches, des ballons or ce compte n'a rien à faire sur le budget des fournitures scolaires.

M. l'inspecteur précise que les petits matériels de sport (comme des ballons) sont des fournitures scolaires.

Problèmes de devis et de commandes transmis en novembre ; les commandes n'ont pas été passées.

3. Ménage

Le personnel change beaucoup depuis novembre. Il n'y a pas de fiche de poste, le personnel débarque le soir et ne sait pas forcément quoi faire, nous ne sommes pas toujours disponibles pour expliquer.

Il y a eu des problèmes de fermeture de l'école cet hiver (école restée ouverte la nuit, avec les lumières) et pour le ménage de base : sanitaires, poubelles, surtout en période de grippe. Il faudrait afficher dans chaque pièce les tâches à effectuer.

La demande de ménage pendant les petites vacances est en préparation ; l'emploi du temps sur le hors temps scolaire de Soléna est en réaménagement.

4. Bâtiments scolaires et travaux

Le robinet d'eau chaude est à remplacer dans la classe de maternelle, une plinthe est également à recoller. Il y a une multiprise à fixer proprement dans le bureau de la directrice.

5. Cantine

Il y a une amélioration au niveau du temps pour manger depuis le service au plat mis en place en novembre. Le service au plat est même proposé pour l'entrée, les grands apprécient. Il y a plus de temps pour manger, mais c'est toujours aussi bruyant. Il y a un problème de comportement chez certains élèves d'élémentaire (jet de nourriture par exemple).

Il y a actuellement entre 65 et 68 élèves pour 3 adultes (qui aident les petits à manger, à servir, desservir).

Il faudrait que les parents listent les points négatifs et demandes pour les transmettre à la Mairie.

6. Projet d'école

Synthèse des axes du projet d'école :

- axe 1 : langage écrit et oral (développer le langage écrit et oral ; écrire et lire avec plaisir) ;
- axe 2 : formation de la personne et du citoyen (développer les conditions pour apprendre et vivre ensemble).
- axe 3 : s'ouvrir à la culture (construire la mémoire des œuvres et des artistes ; s'impliquer dans la vie culturelle locale).

Quelques actions en rapport avec le projet d'école :

- sortie du Paul-Express n°4, journal de l'école,
- sensibilisation au handicap avec l'intervention de bénévoles de l'association des Bouchons de l'avenir et de l'association A Pied A Pattes (chiens guides d'aveugles),
- mise en place de l'ENT (espace numérique de travail à visée pédagogique) : e-primo, dans la classe des CM,
- intervention d'une bénévole de l'association Lire et faire lire pour les GS/CP.

7. Activités culturelles, artistiques et sportives et projets des classes

Les CE1/CE2 ont accueilli leurs correspondants de Rocheservière à l'école en décembre.

Les CM se sont rendus à l'Historial de la Vendée pour visiter l'exposition interactive *La Vendée et la Grande guerre*.

Un partenariat avec Vendée Eau a lieu cette année pour toute l'école. Les CM ont travaillé sur le thème de l'eau et du paysage. La séance s'est terminée par une sortie dans le bourg pour trouver toutes les marques de l'eau dans le paysage. Les PS/MS ont travaillé sur la mare et sont allés pêcher. Une mare pédagogique va être aménagée par la mairie.

Spectacle des 3 Chardons offert par l'association des parents d'élèves pour les élèves de la TPS au CE1.

Piscine : séances très compliquées cette année car il y avait un manque de parents pour accompagner.

Gymnase : 14 séances au gymnase de Martinet vont avoir lieu pour les CE et CM (sans intervenant).

La fête de Noël organisée hors temps scolaire par l'association des parents d'élèves a été annulée faute de bénévoles.

La kermesse se déroulera le dimanche 30 juin, le spectacle des enfants aura lieu le matin et se terminera par un pique-nique, car peu de parents sont mobilisés pour l'organisation.

8. Informations et questions diverses

Information au conseil d'école sur le projet de loi Blanquer pour « L'école de la confiance ».

Demandes des parents : faire un voyage pour les CM2 pour marquer le passage en 6^e. Il n'est pas possible de faire une sortie que pour les CM2. Il est rappelé que l'année dernière, les CM2 actuels ont fait un séjour dans le Val de Loire. Un voyage scolaire par année n'est pas systématique.

L'association des parents d'élèves souhaite faire un chèque cadeau pour les CM2 afin d'acheter des fournitures pour la 6^e : ceci relève plus d'une communauté de communes que d'une association de parents d'élèves, il faudrait faire à ce moment là comme sur la communauté de communes de St Gilles où le carton de fournitures est remis à chaque rentrée pour tous les collégiens.

Fait le 22 mars 2019.

Le secrétaire de séance,
Mme LEMARCHAND

La directrice,
Mme RABAUD-LEBLANC

**Copie transmise à : Monsieur le Maire,
Monsieur l'inspecteur de l'Education Nationale,
Mesdames et Messieurs les enseignants et membres du RASED,
Monsieur le DDEN,
Monsieur le président de la Communauté de communes,
Mesdames les représentantes des parents d'élèves.**